

forcément : conséquemment, des hommes désintéressés et indépendants tant par la fortune que par le caractère et la bonne éducation domestique et chrétienne.

Quand je dis indépendant par la fortune, je ne veux pas émettre le principe erroné et invoqué par un certain nombre, que l'opulence ou l'abondance de biens est dans le monde le meilleur des passe-ports, la meilleure des garanties. Non, car il arrive très souvent que celui qui a beaucoup de biens, les a acquis par des moyens trop faciles, trop prompts et c'est très souvent un ambitieux qui veut faire de la politique une spéculation, un vil métier et qui n'a qu'un désir, désir immodéré des richesses, des honneurs et de son élévation personnelle : aussi, un homme qui recherche avec ardeur, avec empressement, des trésors, des distinctions, qui veut pour lui toute son aristocratie, est un être dangereux qui doit être éloigné et élagué de la représentation.

L'homme indépendant par la fortune et dont je veux parler plus haut, doit l'être par héritage ou par lui-même et cela de la manière la plus honorable. S'il n'est pas fortuné, il doit posséder au moins une honnête et facile aisance et il ne doit dépendre que de lui-même ; car, sans cela, il pourrait tomber sous la domination ou l'autorité de quelque chef politique, qui ferait miroiter à ses yeux des promesses ; par suite, être le subordonné et manquer d'indépendance pour remplir son mandat.

Quand un homme joint à l'indépendance de fortune celle du caractère, c'est-à-dire cette marque essentielle qui distingue une personne bien née, la fermeté et la dignité dans tous les actes de la vie, il peut alors arriver à ce faite de l'ambition qui pour quelques uns est la représentation, et obtenir alors le rang et la considération qu'ils y croient attachés.

40 Les hommes de partis avérés, tels que classés et rangés, soit sous le drapeau rouge, soit sous la bannière bleue, peuvent-ils représenter ou défendre les intérêts du peuple et peuvent-ils avoir le pouvoir d'agir pour autrui ? Non, car ils ne sont pas libres, ils ne s'appartiennent point.

Preuve qu'il existe entre ces deux partis une antipathie invétérée, c'est qu'ils se décrient à qui mieux-mieux ; ils n'ont pas même la loyauté de se concéder le moindre des mérites et ils recourent à tous les moyens possibles pour perdre dans l'opinion publique la réputation de leurs adversaires.

Messieurs les Rouges diront, que les Bleus ou Conservateurs auxquels ils ont fait la guerre durant vingt ans passés, sont tous des hommes qui ne se sont maintenus au pouvoir que par la corruption, qu'ils n'ont opéré aucun bien et que toutes les mesures législatives qui ont été sanctionnées dans les intérêts du peuple, l'ont été à la suggestion du parti démocrate. La décentralisation judiciaire, la Confédération, l'achat du territoire du Nord-Ouest, l'annexion de la Colombie-Anglaise, l'inauguration des chemins de fer, la construction du Pont Victoria, le grand projet de relier l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique, etc., etc ; en un mot, toutes les innovations et projets patriotiques mis et à mettre à exécution, sont toutes les œuvres que les Rouges seuls auraient inspirées et suggérées.

Tous les hommes et chefs du parti conservateur, entre autres les Honorables Viger, Morin, etc., etc., n'auraient rien à réclamer ; et quant à ceux que la couronne britannique a cru devoir honorer de titres honorifiques, comme Sir H. Lafontaine, Sir Geo. E. Cartier, Sir J. A. Macdonald, etc., etc., ils ne le méritaient point, disent-ils, et leurs noms ne devaient pas être inscrits en lettres d'or dans l'histoire du pays. Quand bien même ces hommes d'Etat se seraient sacrifiés, immolés, pour leurs concitoyens et seraient sortis de la politique, ruinés dans leur santé comme dans leur fortune, ils ont eu le tort d'être des adversaires politiques : conséquemment ils ne méritent aucune mention honorable !.....

Messieurs les Bleus ou Conservateurs, diront que les Rouges sont des hommes dangereux, des libres-penseurs, que parmi eux figurent les fondateurs du journal anti-catholique "L'Avenir," les patrons de l'Institut-Canadien, les ami des Brown et fanatiques du Haut-Canada, qui sont nos ennemis, les propagateurs des idées annexionnistes, etc., etc.

Que l'Honorable M. Dorion dont on proclame l'honnêteté, est un homme secondaire, qui manque de nerfs et qui se laisse guider et entraîner par nos adversaires et qui plus est, par les chefs du parti rouge dont les principes sont non-seulement anti-religieux, mais anti-patriotiques, puisqu'ils désirent l'annexion aux Etats-Unis, où nous perdrons notre foi, notre langue et nos sentiments nationaux !

Quand un pays ou une nationalité est affligé d'une lutte systématique de ce genre que chaque parti pousse à l'excès, qui dépasse les règles et les bornes de la bienséance et de la raison, et dont le seul but est le pouvoir, ce pays est bien à plaindre !.....

N'ayant pas à me reprocher d'appartenir corps et âme

à l'un de ces partis extrêmes, et ayant encore moins à me glorifier d'appartenir au parti avancé où figurent tant de faux prophètes et tant de philosophes en herbe, je puis dire que s'il y a parmi les élèves ou les adeptes de cette école moderne des patriotes sincères, il y a malheureusement aussi trop de spéculateurs, trop d'agitateurs, trop d'empiriques, qui osent exploiter la bonne foi du peuple par la science du charlatanisme et du mensonge.

Pourtant, il y a au sein même de ces partis extrêmes, des hommes instruits aux vues larges, généreuses, et patriotiques, qui désireraient travailler dans les intérêts du peuple ; mais, ils sont liés en véritables esclaves par les chaînes du parti auquel ils appartiennent.

Que faire, pour détourner ou museler l'ambition des hommes des partis, rouges ou bleus, qui agissent contre les intérêts généraux de la nation et contre la nationalité canadienne française ?

Il faut arborer un autre drapeau, sous lequel devraient venir se ranger les hommes indépendants par la fortune, par le caractère et reconnus non seulement sincères et désintéressés, mais, pouvant offrir une garantie certaine, qu'ils seraient toujours guidés par le plus pur patriotisme. Il nous faut arborer le "Drapeau Blanc." Ce sera le signe de ralliement de tous ceux qui, ne se préoccupant que des intérêts de la patrie, oublieront leurs vieilles disputes et ne penseront qu'à protéger par leur union notre foi et notre nationalité, qu'à faire respecter les canadiens-français dans la Confédération.

Ce nouveau parti serait représenté par un chef, tant dans la Chambre Fédérale que dans la Chambre Locale. Il formerait un groupe à part et distinct dans les deux parlements, où son attitude serait toute d'observation, c'est-à-dire de scruter, d'examiner à fond, de pénétrer les vues secrètes et cachées des combattants restés attachés aux vieux partis, pour n'appuyer les uns ou les autres que quand ils présenteraient ou soutiendraient des mesures avantageuses au pays et à nos croyances religieuses ; enfin, ne jamais faire d'opposition factieuse et combattre indistinctement le gouvernement ou l'opposition lorsque l'un ou l'autre s'oublierait et manquerait à son devoir.

La politique de ce nouveau parti, qui serait toute d'indépendance et de patriotisme, aurait pour principal mobile, le but de réunir sous son drapeau la population canadienne-française, qui, inconsidérément, allume et entretient au milieu d'elle le feu de la discorde et paralyse naturellement l'influence légitime qu'elle pourrait exercer dans les conseils de la nation.

Dans la profession de foi politique de ce nouveau parti, devraient figurer, en outre, les principaux articles qui suivent :

10. Les affiliés, devront être loyaux et attachés à la Couronne Britannique, ainsi qu'à la forme du gouvernement qui nous régit.

20. Ils devront être formellement opposés à ce parti anti-patriotique, qui désire et veut l'annexion aux Etats-Unis.

30. Ils devront adopter des moyens énergiques, pour attirer une immigration française, bien choisie, sympathique aux canadiens-français, afin de les aider à grossir leur population.

40. Ils devront demander des lois efficaces, pour faciliter le développement de l'industrie manufacturière si négligée et si peu protégée au Canada.

50. Ils respecteront toutes les nationalités comme toutes les croyances religieuses ; mais, ils se défendront en tout et partout, et ne permettront jamais au fanatisme de les attaquer injustement et encore moins de les insulter.

60. Partout, ils respecteront les droits d'autrui, comme partout ils revendiqueront énergiquement les droits de leurs compatriotes.

70. Ils ne feront jamais une opposition factieuse et déloyale aux bonnes mesures et toujours ils les appuieront et défendront, sans prendre en considération la qualité ou la couleur politique de ceux qui les proposeront.

80. Ils combattront les partisans d'une opposition éhémère c'est-à-dire des hommes de parti dont les intérêts sont contraires, et qui sans consulter les intérêts généraux qu'ils sacrifient à l'ambition, tiennent contre et malgré tout au triomphe seul du drapeau sous lequel ils se sont enrôlés.

Le vrai drapeau pour eux, sera le "Drapeau Blanc, celui sur lequel sera écrit "l'union franche et désintéressée, fait seul la puissance et la force d'une nation : " aussi, ses partisans feront-ils une guerre à outrance à tous ceux qui font de la politique un métier et une vile spéculation.

Ils seront indépendants des hommes et des partis intéressés, car, les uns et les autres sont portés, soit volontairement, soit involontairement à se tromper et ils ne veulent pas en arriver là, si toutefois leur libre faculté d'apprécier les hommes et les choses, avait le pouvoir de les prévenir d'un tel écart.

Il est temps de se rappeler l'origine de nos ancêtres

comme il est temps de se dire, que nous sommes les enfants d'un grand peuple, qui a eu la générosité de détacher l'un des plus beaux fleurons de sa couronne, en envoyant dans ce pays lointain ses preux sans peur et sans reproche, afin d'y planter les bienfaits de la civilisation, du christianisme, à travers des dangers, des difficultés et des privations inouïes. Oui, nous devons nous dire avec orgueil, que si la Puissance du Canada existe aujourd'hui, c'est sur l'arbre généalogique de la France qu'elle y a été greffée, entée, et comme ses racines profondes et vivaces ne peuvent être arrachées ou détruites du sol canadien, prenons donc la résolution ferme, nous les descendants des Francs, de faire respecter par notre union cet arbre séculaire.

Ceux qui arboreront avec courage "Le Drapeau Blanc," qui y rassembleront en faisceau ces partis extrêmes et désunis, afin de les réconcilier, de les remettre en bonne intelligence, pour travailler à une cause sainte et commune, c'est-à-dire à celle de la race canadienne-française, auront bien mérité de leurs frères et du pays.

DRAPEAU BLANC.

RECIPROCITE

Des négociations ont été entamées pour le renouvellement d'un traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada.

Le *Herald*, de New-York, a dernièrement publié un article à ce sujet. Il prétend qu'en abrogeant le traité les Américains ont plus souffert que les Canadiens, et dans le tableau qu'il fait de nos progrès depuis la Confédération il arrive à la conclusion que nous avons plus progressé que les Etats-Unis.

Voici, d'après la *Tribune* de Chicago, la base du traité :

10. La renonciation à la compensation à laquelle nous avions droit pour les pêcheries cédées aux Etats-Unis en vertu du traité de Washington.

20. Les canaux canadiens depuis le lac Erié jusqu'à Montréal, seront élargis dans l'espace de trois ans, aux frais du Canada de manière à laisser passer les vaisseaux de 260 pieds de longueur et de 45 de largeur ; ces canaux seront d'une profondeur égale à celle des havres des lacs.

30. Pendant tout le temps que durera le traité, tous les canaux canadiens et ceux de l'Erié, de Whitehall, du Sault Ste-Marie, du lac St. Claire seront ouverts, aux mêmes conditions, aux vaisseaux et aux bateaux des deux pays.

40. La navigation du lac Michican sera libre aux mêmes conditions que la navigation du fleuve St. Laurent.

50. La navigation des battures Ste. Claire sera maintenue aux dépens des deux pays, en proportion du commerce qu'ils y font.

60. Les produits des fermes, des forêts, des mines et des eaux, ainsi que les viandes et les produits de la laiterie seront admis francs de droits dans les deux pays, comme le stipulait le traité de 1854. Cette note peut comprendre les instruments aratoires, le fer et l'acier manufacturés, ainsi que le bois, les huiles minérales, le sel et quelques autres articles.

MON PREMIER CANARD

J'avais déjà tué des pluviers, des alouettes et des étourneaux, mais jamais de gibier sérieux. Car l'étourneau n'est pas un gibier sérieux ; c'est même ce que lui a valu son nom.

Ma grande ambition était de tuer une oie sauvage, ou au moins un canard. J'avais fait mes cartouches avec un soin tout particulier, après avoir discuté pendant huit jours la qualité du plomb qui aurait l'honneur d'abattre l'énorme quantité de volatiles que je rêvais déjà dans mon carnier. Le numéro trois eut la préférence, et me voilà parti pour la gloire.

Mes compagnons prennent chacun la direction qu'ils jugent la plus avantageuse, et me donnent rendez-vous à déjeuner. On me considérait comme un chasseur absolument sans conséquence, passable pour le coup de fourchette, mais d'une complète nullité pour le coup de feu.

Je ressentis amèrement tout ce que ces procédés avaient d'insultant pour moi, et je me promis bien de me venger.

Toutes les embarcations ayant été monopolisées par ceux qui croyaient en mieux profiter que moi, je me trouvai réduit à hanter quelques mares qui se trouvaient dans le voisinage de la maison. C'est là que je commis mon exploit.

Voulez-vous savoir comment la chose s'est faite ? Je vis un couple amoureux qui, loin des regards du papa et de la maman, se payait une flirtation des plus accentuées. Tout entiers au plaisir de se revoir, ils ne m'entendirent pas approcher en rampant derrière les broussailles ; quand je fus assez près, je fis feu, et le représentant du sexe fort resta sur le carreau, c'est-à-dire sur l'eau.

D'après l'exemple du monde, sa compagne n'a pas dû tarder à accepter d'autres hommages.

Mais n'importe, j'avais mon gibier. Si j'en étais fier ! Je ne me lassais pas de le regarder, de le palper ; j'ai compté toutes les plumes d'une aile.